



VILLE DE  
LANDIVISIAU

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 029-212901052-20251218-2025121830-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29  
L'an deux mille vingt cinq  
Le 18 décembre  
Présents : 24  
Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.  
Votants : 29  
Procurations : 5  
Convocation du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2025.  
Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Nadine ABAZIOU qui a donné pouvoir à Sonia TORRES, Yvan MORRY qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL, Frédéric BOURGET qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Arnaud BILLON qui a donné pourvoir à Isabelle APPRIOU, Nadia DUTERDE qui a donné pouvoir à Philippe RIVIERE.

Secrétaire de séance : Philippe RIVIERE

---

N° D\_2025-12-18-30

**Objet : LOTISSEMENT « LE DOMAINE DU CHELGEN » : TRANSFERT DANS LE DOMAINE COMMUNAL**

Vu l'avis favorable des commissions en date du 9 décembre 2025,

Le 21 novembre 2019, la SARL DB PROMOTION a obtenu un permis d'aménager pour la création d'un lotissement en 19 lots, lotissement « le Domaine du Chelgen » rue Jacques Burel. Une déclaration d'achèvement des travaux (DAACT) a été réceptionnée le 10/04/2025 et n'a pas été contestée.

Il est précisé qu'une convention prévoyant le transfert des équipements communs dans le domaine communal a été passée avec la commune en date du 21 novembre 2019.

Par courriel en date du 30 novembre 2025, la SARL DB PROMOTION représentée par Monsieur Damien BRISSAULT, demande le transfert, dans le domaine public de la commune, des espaces et équipements communs de ce lotissement.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert dans le domaine communal.**

Landivisiau, le 18 décembre 2025

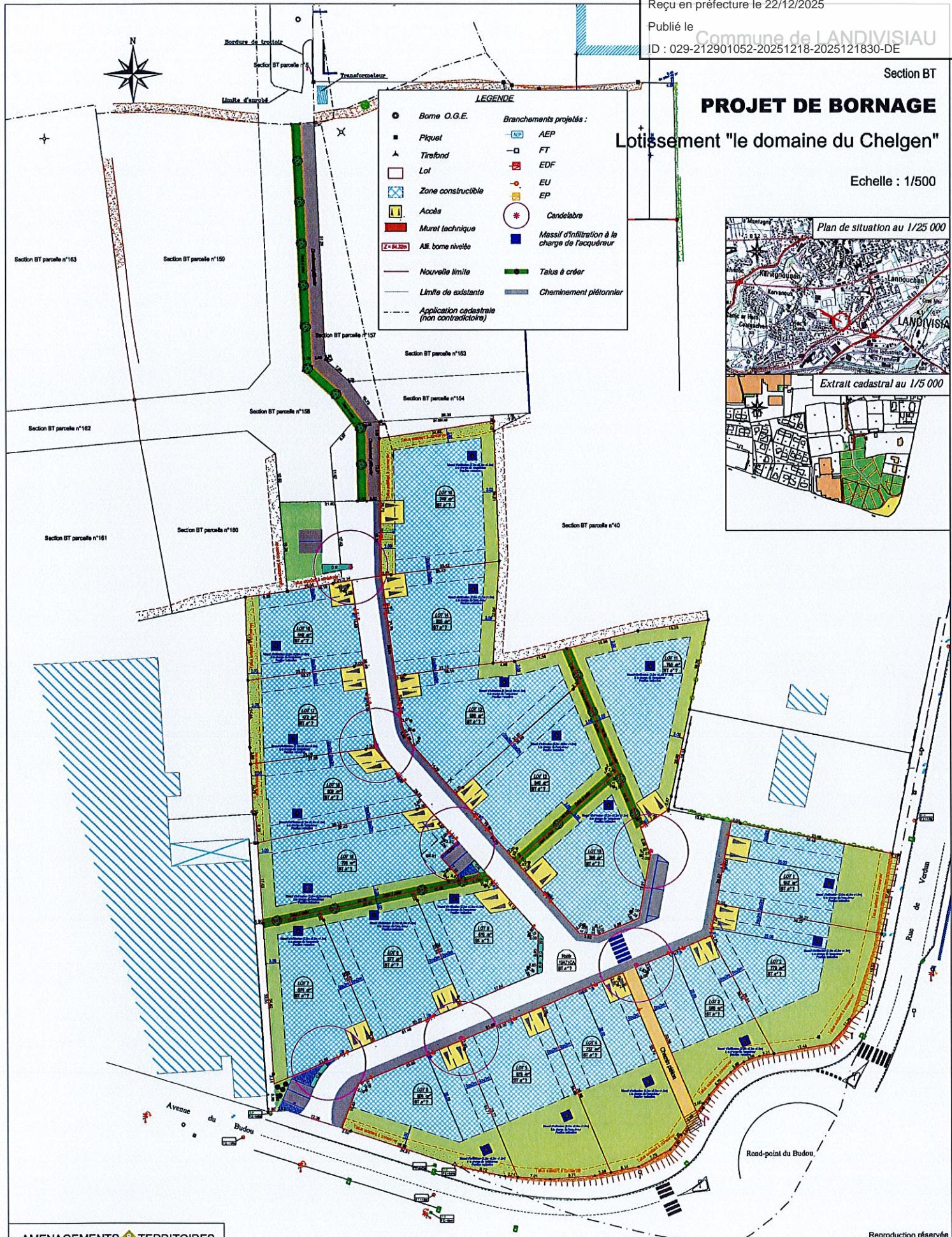
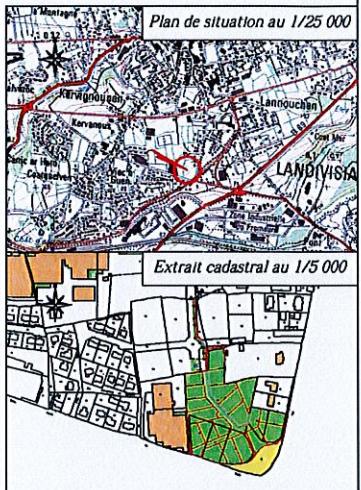
Le Maire,  
Laurence CLAISSE



## PROJET DE BORNAGE

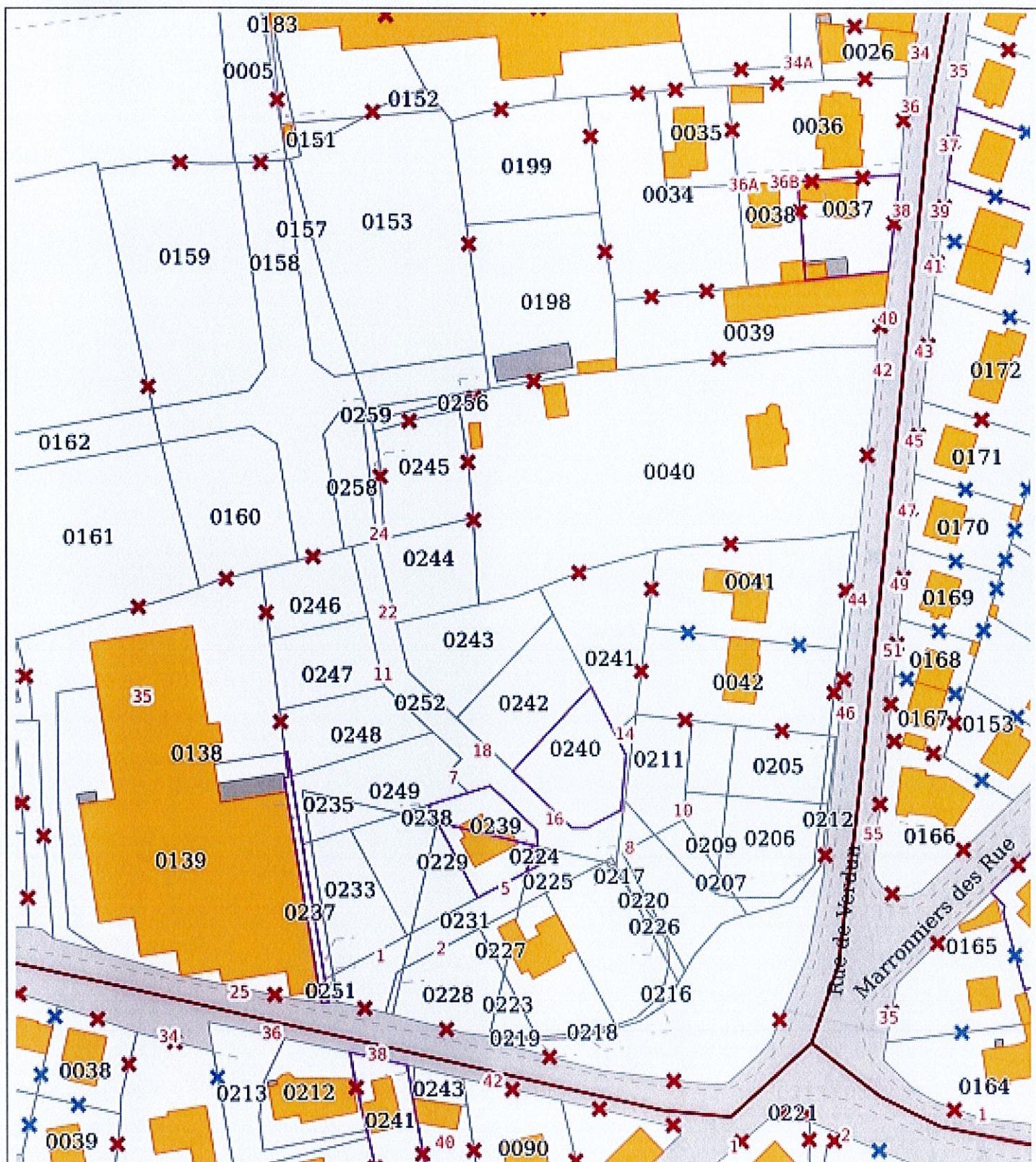
Lotissement "le domaine du Chelgen"

Echelle : 1/500





## Plan cadastral



30 m

N

Echelle : 1/1500